

BULLETIN
DE L'ASSOCIATION AMICALE
DES ANCIENS ÉLÈVES
DU LYCÉE NATIONALISÉ HENRI IV
DE BERGERAC

Fondée le 29 novembre 1909

Reconnue d'utilité publique par décret du 26 juin 1941



N° XL

59^e ANNÉE

1968

ASSOCIATION AMICALE DES ANCIENS ÉLÈVES DU LYCÉE NATIONALISÉ HENRI IV DE BERGERAC

SECRETARIAT GÉNÉRAL

ROBERT COQ

103-105 RUE VALETTE

BERGERAC

(DORDOGNE)

(24)

Bergerac, le octobre 1968.

Mon cher camarade,

La fête annuelle de l'Association est fixée au dimanche 20 octobre.

Elle sera présidée par notre camarade Jean PICAUD, Conservateur des Hypothèques à Angoulême, ancien Administrateur civil au Ministère des Finances, ancien Directeur de l'Enregistrement et des Contributions Directes à Poitiers, chevalier de la Légion d'honneur.

Le matin, à 10 h 30, l'Assemblée générale statutaire se tiendra dans une salle de classe, au collège, devenu lycée, rue Lakanal, n° 2.

On trouvera ci-joint le détail de l'ordre du jour avec un pouvoir permettant à ceux qui ne pourront pas se déplacer d'exprimer leur vote. Ils voudront bien remplir, signer et envoyer d'urgence cette formule afin d'être régulièrement représentés.

La réunion se terminera par la cérémonie traditionnelle devant le monument érigé à la mémoire de Georges Augiéras et à la gloire de nos camarades morts pour la France.

A 13 heures, le banquet habituel sera servi au restaurant de l'aérogare de Bergerac-Roumanières (tél. 57.15.87). Les dames seront les bienvenues. Pour ceux qui ne disposeraient pas de moyens de transport, il est donné rendez-vous à 12 h. 30, au plus tard devant le lycée Henri-IV.

L'ensemble total des frais sera de 25 francs au maximum pour chaque participant.

Si, comme je l'espère, vous êtes désireux de venir, faites-vous inscrire, je vous prie, le plus tôt possible et obligatoirement avant le samedi 12 octobre.

Dans l'espoir de vous rencontrer bientôt, croyez, mon cher Camarade, à l'expression de mon fidèle dévouement.

Le Président :
Docteur René ROUSSEAU.

NOTA. — Selon l'usage, en dehors de la perception habituelle des cotisations, il ne sera recueilli aucune collecte. Conformément au vœu de l'Assemblée générale, les discours du banquet sont limités à trois : ceux de l'élève, du Président de l'Association et du Président de la fête annuelle.

Le vin des camarades sera le bienvenu.

Devant la difficulté de placer les convives, exception faite pour la table d'honneur, aucun couvert ne sera marqué à l'avance.

EN

1969

L'AMICALE FÊTERA
LA SOIXANTIÈME ANNÉE
DE SA FONDATION
ET LE
CENTIÈME ANNIVERSAIRE
DE L'INSTALLATION
DU COLLÈGE HENRI IV
DANS L'IMMEUBLE
DE LA RUE LAKANAL

PROCURATION

Le soussigné (1)
donne pouvoir à M. (2)
pour le représenter à l'Assemblée générale du dimanche 20 octobre 1968
afin de :

1° Voter sur l'approbation du rapport moral et du rapport financier
de 1967 ;

2° Elire QUATRE membres du Conseil d'Administration (MM.
Georges BRASSEM, Robert COQ, Michel MANET et Pierre PUCHEU-
CASADEBAN sont sortants) (3) ;

3° Délibérer sur des questions diverses.

A, le 1968 (4).

FORMULE D'ADHÉSION AU BANQUET

Le soussigné (1)
et Mme (5) assister^a_{ont} (5) au banquet du 20 octobre 1968.

Le montant (6) est ci joint en (7) ou
(5) sera adressé par (7) ou (5) sera versé
au Trésorier le 20 octobre 1968 (5).

A, le 1968 (4).

(1) Ecrire en CAPITALES le nom, le prénom et l'adresse.

(2) Inscrire le nom d'un mandataire dont la présence est certaine ou LAISSER
EN BLANC.

(3) Ils sont rééligibles.

(4) Dater et signer.

(5) Rayer la (ou les) mention(s) inutile(s).

(6) 25 francs par convive.

(7) Préciser la nature de l'envoi (mandat-poste, chèque bancaire, chèque postal,
mandat-carte).

A détacher, à remplir et à adresser sans retard au Secrétaire général :

Robert COQ, « Aux 3 Pavillons », 103-105, rue Valette, BERGERAC

Téléphone n° (53) 57.04.72

ADHÉRENTS !
AMPLIFIEZ LE RAYONNEMENT
DE VOTRE ASSOCIATION

LES ANCIENS DOIVENT
INFORMER LES JEUNES

PARCE QUE L'AMICALE
EST UNE RÉUNION DE CAMARADES
ET UNE SOCIÉTÉ DE SECOURS MUTUEL

PARCE QUE L'AMICALE
APPORTE UNE ÉNORME
PUISSANCE DE PROTECTION

PARCE QUE LA FORCE
DE NOTRE ASSOCIATION
DÉPEND DU NOMBRE DES ADHÉSIONS

Pour chaque adhérent **ANCIEN**
... un adhérent **NOUVEAU**

Devenez **PARRAIN !**



LA CLASSE DE 4^e A ET B EN 1920-1921

(Cliché « Sud-Ouest »).

SCHEMA DU HORS-TEXTE

			VEUNAC Jean	ROUJEAN Raymond	FILEYSSANT Jean	BERTHOUMEYROUX Jean		
VIROULAUD Pierre	ROUGIER Raymond	GUERY Lucien	VINCENOT Jean	DUBERNARD André	CLAMENT Raymond	RAMADOUR Jean	FRAY Paul	
de MESLON Christian	DURAND Abel	FAUCON Marc	Mlle GUILLOT Professeur de mathématiques		M. GARDES Professeur de 4 ^e	DURAND Pierre	de la CHAPELLE Guy	CAPET Camille

XL^e BULLETIN

1968

MEMBRES D'HONNEUR :
 M. LE SÉNATEUR ADRIEN BELS (1882-1964), M. LE GÉNÉRAL AMBROISE BERNARD (1880-1962), M. LE GÉNÉRAL GEORGES BERTHIER (1841-1922), M. LE PROFESSEUR CHARLES DE BOECK (1856-1939), M. LE CONTROLEUR GÉNÉRAL DE L'ARMÉE RENÉ CARMILLE (1886-1945), M. ÉMILE COUNORD (1842-1927), M. MARCEL FLOURET, M. LE PROFESSEUR MAXIME LAIGNEL-LAVASTINE (1875-1953), M. LE GÉNÉRAL PAUL MATTER (1872-1959), M. PAUL MOUNET (1847-1922), M. MOUNET-SULLY (1841-1916), M. ÉLIE RABIER (1846-1922), M. PAUL VIEUSSENS (1866-1953).

*

BIENFAITEURS DE L'ASSOCIATION :
 MADAME HORTENSE AUGIÉRAS-JARNAGE (1869-1939), MADAME BLANCHE AUBERT-FRÉDET, M. ALBERT CHEVALIER, M. PIERRE DE MADAILLAN (1891-1958), M. LE MINISTRE DE FRANCE JEAN POZZI (1884-1967), MADAME RENÉE ROUSSEAU-DUCHEZ.

*

PRÉSIDENT-FONDATEUR : M. PAUL PETIT (1867-1941).

*

ANCIENS PRÉSIDENTS : M. LE DOCTEUR ANDRÉ CAYLA (1854-1926), M. ALBERT CLAVEILLE (1865-1921), M. LE DOCTEUR PIERRE ROUSSEAU (1881-1966).

*

MEMBRES HONORAIRES DE DROIT :
 M. LE SOUS-PRÉFET JEAN DOMINÉ,
 M. LE MAIRE LOUIS PIMONT, M. LE PRINCIPAL YVES ARRAMOND.

*

CONSEIL D'ADMINISTRATION :
 PRÉSIDENT, DOCTEUR RENÉ ROUSSEAU ; VICE-PRÉSIDENT, M. CHRISTIAN DE MESLON ; SECRÉTAIRE GÉNÉRAL, M. ROBERT COQ ; TRÉSORIER, M. JEAN BARTHE ; ADMINISTRATEURS : MM. HENRI BARDON, GEORGES BRASSEM, ANDRÉ DELPÉRIER, AMAURY DE MADAILLAN, MICHEL MANET, PIERRE PUCHEU, ALBERT VÉDRINES, LUCIEN VIDEAU.

CONÇU ET RÉALISÉ PAR LES MEMBRES ET LES AMIS DE L'ASSOCIATION SOUS LA DIRECTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, AVEC LE CONCOURS DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL POUR LA RÉDACTION ET LA MISE EN PAGES, DE MM. PIERRE FAISANDIER ET ROBERT MASSIEU, DU GRAND QUOTIDIEN « SUD-OUEST » POUR LES ILLUSTRATIONS ET IMPRIMÉ SUR LES PRESSES DE L'IMPRIMERIE TRILLAUD A BERGERAC



SOMMAIRE

- 2 Situation financière.
Jean BARTHE.
- 5 Assemblée générale du 22 octobre 1967.
- 7 Discours du XL^e banquet
Pascal FAU, René ROUSSEAU,
Maurice SARAZAC.
- 19 La Flamme sous l'Arc de Triomphe.
- 24 La petite chronique bordelaise
Jean FORIE.
- 25 La petite histoire.
Robert COQ.
- 27 Promptuaire autour de deux lettres de
Maine de Biran à Pestalozzi.
Robert COQ.
- 33 Le livre d'or.
- 34 Délibérations du Conseil d'Administration.
- 35 Nécrologie.

Situation financière au 31 décembre 1967

ACTIF		
DISPONIBLE		
C. C. P. Limoges 367.52	214,01	
Caisse d'Epargne de Bergerac	2.125,17	
Crédit Commercial de France.	145,79	
Numéraire en caisse	<u>65,48</u>	
	2.550,45	2.550,45
RÉALISABLE		
Valeurs mobilières	7.414,30	7.414,30
IMMOBILISÉ		
Immeuble n° 39, av. du 108 ^e R.I., Bergerac.	40.000 »	<u>40.000 »</u>
PASSIF		
Actif au 31 décembre 1966.	46.803 »	
Gain de l'exercice	<u>3.161,75</u>	
	49.964,75	<u><u>49.964,75</u></u>
COMPTE DE GESTION (année 1967)		
RECETTES		
1° Disponible au 31 déc. 1966.		1.450,20
2° Revenus ordinaires :		
Cotisations	1.032 »	
Bulletins	1.596 »	
Dons.	224 »	
Loyer	3.600 »	
Intérêts Caisse d'Epargne.	46,46	
Coupons	<u>296,69</u>	
	6.795,15	<u>6.795,15</u>
DÉPENSES		
Distribution des prix.	215 »	
Subventions au lycée	52 »	
Entretien du caveau Augiéras	40 »	
Assurances	145,62	
Impôts fonciers	459,20	
Frais de bureau et divers	250,68	
Frais bancaires	16,90	
La Flamme sous l'Arc de Triomphe	129 »	
Fleurs et couronnes et avis d'obsèques.	150 »	
Bulletin	1.982,50	
Fête annuelle.	219 »	
Achat de titres	2.000 »	
Photos	<u>35 »</u>	
	5.694,90	5.694,90
Disponible au 31 décembre 1967		<u>2.550,45</u>
		<u><u>8.245,35</u></u>

RÉSULTATS

Excédent de recettes.. .. .	1.100,25
Accroissement du portefeuille.	2.061,50
	3.161,75

RELEVÉ DES TITRES déposés au Crédit Commercial de France

Valeur au 31 décembre 1967

4 obligations E.D.F. 5,75 % 1966 à 400 F	1.589,20
6 obligations S.N.C.F. 5,75 % 1965 à 250 F	1.464 »
7 obligations Crédit National 5,75 % 1966 à 200 F	1.377,60
10 obligations Radiologie 5,75 % 1948 à 100 F	940 »
5 obligations Crédit Hôtelier 6,25 % 1967 à 400 F.	2.043,50
	7.414,30

Jean BARTHE.

LISEZ LE BULLETIN

Le Trésorier recommande la lecture du *Bulletin* car la plupart des renseignements qui sont demandés s'y trouvent insérés. Il conseille d'utiliser le mandat-chèque discrètement glissé dans les plis de la brochure.

Le C.C. postal de l'Association est : Limoges n° 367-52.

La somme à payer pour 1968 est de :

- 10 francs (cotisation 4 F + Bulletin 6 F) pour les membres titulaires (anciens élèves) ;
- 14 francs (cotisation 8 F + Bulletin 6 F) pour les membres honoraires.

Les souscripteurs perpétuels rachètent leurs cotisations par le versement unique de :

- 80 francs pour les membres titulaires,
- 160 francs pour les membres honoraires,

mais ils sont tenus au paiement du Bulletin annuel : 6 francs.

Certains souscripteurs perpétuels ont racheté leur cotisation à une époque très ancienne et à un taux inférieur au taux actuel. Il n'est pas question de leur demander un supplément, mais il est fait appel à ceux qui, en ayant les moyens, peuvent en verser un, de l'importance duquel ils sont seuls juges.

Le Secrétaire général prie les camarades de l'informer des changements d'adresses car trop de *Bulletins* reviennent sans avoir pu être distribués par la Poste.

★ Adresser la correspondance au Secrétaire général.



L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

(Clichés « Sud-Ouest »).

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 22 OCTOBRE 1967

ET SALUT AUX MORTS

A 10 h 30, au lycée, 2, rue Lakanal, dans une nouvelle classe de l'aile sud, sous la présidence du docteur René Rousseau.

Présents :

Ametteau, Audy, Barthe (Jean), Béguerie, Biraud, Boudenot, Bourzac, Brassem (Camille), Brassem (Georges), Breton (Christian), Calvès, Castanier, Chevalier (Pierre), Chilaud, Communeau, Coq (Robert), Delourme, Deschamps (Jean), Delpérier (André), Desplat (Marcel), Emon, Eymerit (Jean), Filhoulaud, Forie, Gauthier (René), Géraud-Jardel, Giraudel-Destord (Bernard), Gontier (Raymond), Gravier, Henri, Jouanel (Michel), Jouanel (Pierre), Jouanel (Yves), Lavigne (Raymond), Lusignan (Pierre), Majou, Manet, Marvier, Masmontet (Paul), Matignon (Jacques), de Meslon (Christian), Picaud, Planteau, Ramadour, Ranoux, Ratorêt, Rebière, Rougier (Raymond), Rougier (René), Rousseau (Alain), Rousseau (Bertrand), Rousseau (Michel), Rousseau (René), Tauziac, Trillaud, Védrines, Veillet-Lavallée, Venencie (Henri), Verprat, Villadary.

Représentés par des pouvoirs réguliers :

Aubry, de Bethmann, Bos, Bost (Gaston), Boucher (Charles), Bousquet, Brisseau, Cazenave, Chaminade, Charroppin, Chevassus (Paul), Coq (Jean), Denuel, Dubroeuq (Jacques), Duongé, Duvigneau, Faisandier (Pierre), Fourcade, Gérardin, Géraud (Jean), Guibert, Jalabert, Jaffart (Guy), Lusignan (Jean), Malgat, Masmontet (Albéric), Massicot, Mathieu, des Mesnards (Yves), Moreau, Morisset, Mouline (Michel), Pascal, Pauliac, Mme Prades-Desplat, Regnier, Rey-Lescure, Roger, Roujean, Saignette, Sarazac (René), Tamarelle, Tardas, Ventenat, Verdier, Vernède, Vincenot (Henri), Vincenot (Pierre), Waroux.

Votants : 62 + 52 = 114.

Excusés :

Lusignan (Guy), Sarazac (Maurice).

— Le Président évoque les morts et fait admettre les nouveaux membres.

— Après constatation de la validité des délibérations qui vont suivre, le procès-verbal de la dernière assemblée générale du 23 octobre 1966 est adopté après lecture et sans aucune modification.

— Le rapport moral de Robert Coq, secrétaire général, apporte quelques précisions sur la vie de l'Amicale en 1966 et la rédaction du *Bulletin* paru en 1967. Il souligne l'aide apportée pour les illustrations par le quotidien bordelais *Sud-Ouest*, grâce aux soins vigilants du camarade Pierre Faisandier et de son successeur, M. Robert Massieu, qui n'a pas voulu rompre l'aimable tradition ; les remerciements de l'assemblée vont à eux deux.

— La question du recrutement des nouveaux membres retient l'attention des délibérants qui décident de radier définitivement les adhérents manifestement en retard pour le règlement de leurs cotisations et qui lisent le *Bulletin* sans être en règle avec le trésorier.

— Ce dernier (le trésorier Jean Barthe) présente un rapport financier situant l'état financier de la Société au 31 décembre 1966, nettement amélioré par un effort non encore terminé pour l'augmentation de la dotation statutaire. Il remercie Georges Brassem, administrateur, qui a été son adjoint pendant ses absences de Bergerac.

— A mains levées et sans avis contraire, le rapport moral du secrétaire général et le rapport financier du trésorier sont approuvés et l'assemblée générale donne « quitus » au Conseil d'administration pour sa gestion de l'année 1966.

— Quatre Administrateurs sortants — MM. Henri Bardon, André Delpérier, Albert Védrières et Lucien Videau — sont réélus pour trois ans. MM. Delpérier et Védrières avec un total de 113 voix et MM. Videau et Bardon avec 114 voix.

— Le Président exprime sa satisfaction qu'à Paris et à Bordeaux les anciens du lycée Henri-IV continuent à se réunir joyeusement, sans pour cela oublier leur Association-mère de Bergerac.

— L'ordre du jour étant épuisé et la parole n'étant demandée par personne, la séance est levée à 11 h 45.

LE SALUT AUX MORTS

Les assistants se rendent aussitôt en cortège devant la terrasse du lycée, rue du Professeur-Pozzi, pour fleurir des trois couleurs françaises le monument érigé par l'Amicale en 1947 à la mémoire de Georges Augiéras et à la gloire de ses camarades morts pour la France.

MM. Jean Dominé, sous-préfet ; Louis Pimont, député ; Henri Sicard, maire ; Yves Arramond, principal, et René Rousseau, président, sont entourés pour cette pieuse cérémonie par de nombreux anciens, par quelques élèves et par divers professeurs ou fonctionnaires de l'établissement.

XLI^e BANQUET DU DIMANCHE 22 OCTOBRE 1967

Dans le grand hall du restaurant de l'Aérogare de Bergerac-Roumanières. La table d'honneur et trois grandes tables réunissent 107 convives servis par le traiteur Jacques Bournizel, à 13 heures.

Présidence de M. le général de division Maurice Sarazac, commandeur de la Légion d'honneur, Compagnon de la Libération.

MENU

Potage velouté d'asperges
Truites saumonées sauce hollandaise
Salmis de palombes à l'ancienne
La tranche de charolais cloutée aux truffes
Pommes dauphine
Salade de saison
Plateau de fromages
Omelettes norvégiennes
Corbeilles de fruits
Café - Alcools - Liqueurs
Vins des camarades
Bergerac blanc sec domaine de la Cattede
Pécharmant 1965
Côtes Fronsac 1962
Monbazillac
Champagne du Président

Ce menu a été imprimé sur des cartons artistiques gracieusement offerts par M. Jean Trillaud.

Etaient présents :

Ametteau, Audy, Arramond (principal), Barthe (Jean) et Mme, Biraud, Béguerie, Bost (Gaston), Boudenot et Mme, Bourzac et Mme, Brassem (Camille), Breton (Christian), Calvès, Castanier, Cazenave, Chevalier (Albert) et Mme, Chevalier (Pierre), Chillaud et Mme, Communeau, Coq (Robert) et Mme, Delpérier (André), Deschamps (Jean), Desplat (Marcel), Dominé (sous-préfet), Duc (Fernand) et Mme, Dulac, Dumas, Eymerit, Eymery (Pierre) et Mme, Emon, Fau (élève de philosophie), Filhoulaud, Forie, Gauthier (René), Girardin, Gonthier (Raymond), Gravier, Guehria (intendant), Henri et Mme, Jaffart (Guy), Jouanel (Michel), Jouanel (Pierre), Jouanel (Yves) et Mme, Mme Joubert, Lacombe (Maxime), Lathoumétique, Lusignan (Pierre), Majou, Manet, Marcellesi et Mme, Mariol, Mme Marquay, Marvier, Masmontet (Paul), Mathieu, Matignon (Jacques), de Meslon (Christian) et Mme, Moreau, Péano (élève de mathématiques), Picaud et Mme, Pojer (professeur) et Mme, Ramadour, Ranoux, Rebière et Mme, Regnaud (Guy), Roger, Rougier (Raymond), Rougier (René), Roujean, Rousseau (Alain), Rousseau (Bertrand), Rousseau (Michel), Mme Pierre Rousseau, Rousseau René et Mme, Sarazac (Emile) et Mme, Sarazac (Maurice) et Mme, Sarazac (René) et Mme, Sarraute et Mme, Tauziac, Trillaud, Varin (surveillant général), Védriens, Venencie (Henri) et Mme, Villadary, Vincenot (René), Waroux et Mme.

Excusés :

Ducongé, Dumolet, Duvigneau, Faisandier (Pierre), Fourcade, Godard, Jalabert, Juglas, Masmontet (Albéric), Massicot, Regnier, Rey-Lescure, Sicard (maire), Tamarelle, Verdier, Videau (Lucien), Vincenot (Henri).

Discours de l'élève Pascal FAU

de la classe de philosophie

Je tiens tout d'abord à vous adresser tous nos remerciements, ceux de mon camarade Serge Peano, de la classe de mathématiques, et les miens, pour nous avoir invités à cette manifestation amicale.

Je suis sûr que beaucoup d'entre vous regrettent leurs années de collège et votre présence ici le prouve. Vous aimeriez peut-être quitter vos bureaux pour venir vous rasseoir sur des bancs. Si vous le faisiez, vous seriez fort surpris.

Quand vous avez fait vos études, Mesdames et Messieurs, l'enseignement, dans sa forme, avait fait ses preuves. Mais les temps évoluent et, il y a quelques années, on a décidé d'adapter l'enseignement à cette évolution de la vie et de la société. Si le fond était bon, la forme le fut moins. On tâtonna, on chercha quelle formule adopter et on en essaya plusieurs. C'est ainsi qu'on tenta de faire le bac en deux parties, mais cela ne dura guère. On supprima la session de septembre, qu'on a rétablie depuis. On supprima aussi l'oral obligatoire pour créer un oral de repêchage, mais bientôt on en revint à la formule initiale. On supprima également le probatoire, que beaucoup de professeurs regrettent. Le moins qu'on puisse dire, c'est que la forme du baccalauréat est mouvante.

Et puisqu'on faisait des réformes, on changea les programmes, avec plus ou moins d'habileté. On supprima des matières, on en ajouta. C'est cet ensemble de réformes qui fait du bac un examen provisoirement définitif. Ces réformes et contre-réformes sont dues aux successions des ministres de l'Education nationale. Et comme on change souvent de portefeuille, les réformes changent souvent elles aussi.

Mais il est autre chose qui caractérise les nouvelles réformes : la part toujours plus grande des mathématiques. Et pour satisfaire cette demande nécessaire à l'expansion scientifique, on a fait une réforme complète de l'enseignement des mathématiques. Et dès les classes primaires, on le reprendra à la base. L'enseignement scientifique prend le pas sur l'enseignement littéraire. Et je n'en veux pour preuve que la disparition progressive des latinistes et, à plus forte raison, des hellénistes.

Mais malgré tous ces bouleversements, les élèves, eux, ne changent pas. Même si les sciences sont abstraites, les élèves continuent à créer cette ambiance qui fait des années de lycée de si bons souvenirs. C'est pendant ces années privilégiées que se forment de si durables amitiés, comme vous nous en fournissez la preuve. Faire naître des liens profonds d'amitié entre des gens différents, c'est peut-être là le plus beau côté d'un lycée ou d'un collège. Au fond, c'est là qu'on y fait le premier apprentissage de la vie.

Et je terminerai par là en remerciant tous les membres de cette Amicale des anciens élèves du lycée Henri-IV qui savent nous montrer que nous vivons d'inoubliables années.

Discours du Docteur René ROUSSEAU

président de l'Association

Mon petit Pascal, je te félicite de ton discours à travers les critiques que tu formules. Il est certain que si, dans des temps qui ne sont pas très anciens, les études se faisaient suivant une méthode ayant fait ses preuves, la méthode du jour n'a guère le temps de subir un rodage, ni dans le fond, ni dans la forme.

La multiplication des élèves en est la cause. Il faut qu'une adaptation se précise. Forcément, nous allons, à travers les tâtonnements, vers une solution durable. Mais je comprends que tu aies souligné votre inquiétude.

Monsieur le Sous-Préfet,
Mon Général,
Mesdames, Messieurs,

Je tiens tout d'abord à complimenter ces dames qui persévèrent à venir rendre plus riant, plus aimable un austère déjeuner d'hommes. Je veux être l'interprète de tous en les remerciant de nous avoir sacrifié quelques heures pour nous être agréable.

Monsieur le Sous-Préfet, vous savez que vous êtes notre hôte d'honneur. Vous êtes davantage encore notre ami. Vous veillez avec tous vos talents d'organisateur, avec une grande sollicitude sur ce petit lycée Henri-IV qui vous rappelle le grand, de Paris, où vous avez parcouru le cycle des études. C'est un camarade supérieur que nous accueillons.

Monsieur le Maire n'a pu être parmi nous pour notre banquet. Il est tout à la fois l'ange tutélaire de notre lycée, le membre actif et combien savant de l'enseignement et aussi aujourd'hui l'associé fraternel de notre amicale. Il m'a confié qu'il existait bien un plan de rajeunissement de notre enseignement secondaire. Entre nous, je fais peut-être une erreur en employant des dénominations surannées.

Mais nous sommes bien certains que cette préoccupation lui tient à cœur. Pour le confort des élèves, il vient de faire installer le chauffage central dans les trois dortoirs et le travail est terminé.

L'époque des réalisations arrive. Nos jours passent très vite. Comme nous tous pouvons le constater. Nous verrons sûrement s'organiser la coordination de nos divers enseignements dans un avenir prochain.

Monsieur le Principal, nous nous devons de remercier votre prédécesseur, M. Faugère, qui a mené pendant de nombreuses années le lycée de Bergerac vers le succès. Son affabilité nous a toujours été très sensible et, bien qu'il ait acquis une retraite méritée, nous lui adressons tous nos vœux de bonheur.

Vous nous venez de Fleurance, dans le Gers, où vous avez présidé

à l'ouverture d'un nouveau collège. Vous y avez démontré vos qualités d'administrateur en même temps que vous avez répandu cette chaleur humaine qui fait de vous l'ami respecté de vos élèves.

Votre promotion à la tête de notre lycée prouve combien vous êtes apprécié. Nous vous accueillons avec la conviction de votre réussite.

Vous avez déjà manifesté votre dynamisme en installant un foyer de jeunes dans le quatrième dortoir, une machine automatique pour la distribution de la monnaie, un distributeur de boissons hygiéniques.

Vous avez un bel effectif : 111 pensionnaires, 4 trois-quarts-pensionnaires, 246 demi-pensionnaires, 302 externes. Au total, 663 élèves.

Nous ne doutons pas de la réussite de notre lycée sous votre direction. Voici les résultats de l'année passée : math élémentaires, 32 présentés, 19 reçus (59,3 %) ; sciences exp., 41 présentés, 30 reçus (73,1 %) ; philo, 30 présentés, 18 reçus (60 %).

Nous avons la chance d'avoir aujourd'hui notre doyen d'âge, M. Albert Chevalier, que sa femme n'a pas voulu laisser venir seul. Leur verdeur fait l'admiration de tous.

Voilà une preuve de la vitalité de notre amicale. Même à un âge certain, on garde l'image de nos vieux murs et on veut se retremper dans cette atmosphère de souvenirs de l'adolescence, rappel de professeurs peut-être originaux mais certes d'une affectueuse douceur qui édulcore l'intransigeance de nos anciens jugements.

Bonne santé, Monsieur et Madame Chevalier ! Nos vœux sont unanimes et nous vous attendons l'année prochaine !

Je veux aussi saluer la présence dans cette salle d'un savant professeur étranger que le docteur Henri a eu l'heureuse initiative de nous amener.

M. Pojer, professeur de clinique médicale à la Faculté de médecine de Prague et docteur ès lettres, participe avec nous aux agapes de l'amitié et du souvenir, et Mme Pojer, qui est auprès de lui, est également médecin.

C'est une tranche de la vie française qu'ils connaîtront mieux et dont ils pourront entretenir leurs sympathiques compatriotes.

Nous souhaitons tous, Monsieur le Professeur, Madame, et chers confrères, que votre séjour en France soit particulièrement heureux.

Et maintenant il faudrait que je vous présente notre président du jour. Est-ce bien nécessaire ? Les Sarazac sont connus de vous tous. Il n'est point de membres de notre association qui ne soient leurs condisciples, leurs camarades ou leurs amis.

Le général Sarazac est né à Lamonzie-Saint-Martin d'un père qui enseignait à l'école communale.

Il a fait ses études au collège Henri-IV de Bergerac, où il cultivait à la fois son esprit sous la férule de nos vieux maîtres — Galand, Paul Petit — et aussi pratiquait les sports violents. Capitaine de l'équipe de rugby, il entraînait avec enthousiasme et sagesse les Lathoumétie, Sarraute, Fayoux, Boudenot, et d'autres dont je ne connais pas les noms, à la conquête — déjà ! — du succès.

Après le baccalauréat, il prépare Saint-Cyr, d'où il sort en 1932 pour faire son premier séjour outre-mer, au Sénégal.

Mais le Sahara l'attire et il y passera une partie de sa carrière. Il est tout d'abord méhariste au groupe nomade d'Araouan, de 1933 à 1936. Il prend ensuite le commandement du groupe de Kanem, au Tchad, en 1938.

Capitaine en 1940, le voilà à la tête du groupe nomade du Tibesti. Il est sous les ordres du général Leclerc, participe aux opérations du sud de la Lybie en 1940-41-42, organise une diversion en attaquant au sud de la Tripolitaine pendant que le colonel d'Ornano s'empare de Mourzouck.

En 1942, il enlève le poste de Gatroum, au Fezzan. Puis il quitte ses meharas pour une unité motorisée qui se lance à la poursuite des Italiens et des Allemands en Tripolitaine et Tunisie en 1943.

Il fait partie de la 2^e D.B. et tournera avec elle toutes les glorieuses pages jusqu'à la prise de Berchtesgaden, à travers le débarquement de Normandie, la libération de Paris, de Strasbourg, etc.

Chef de bataillon en 1945, il part pour l'Indochine où il participe aux grandes actions.

Dès son retour, le voilà encore envoyé outre-mer. Gouverneur militaire du Fezzan-Ghadamès, il en devient le Résident de France.

Lieutenant-colonel le 1^{er} janvier 1951, il commande un régiment colonial de chars en Allemagne.

De 1954 à 1957, il est sous-chef d'état-major opérationnel en Tunisie et colonel en 1955. De 1957 à 1959, il est à la tête du 1^{er} Régiment d'infanterie coloniale. Il se prépare par des études à de plus hautes destinées.

Directeur des Affaires algériennes du Corps d'armée d'Alger et enfin inspecteur général des Affaires algériennes en 1961.

Il est général de brigade en 1963 et général de division en 1966.

Quelle belle carrière, mon Général ! Les distinctions sont venues vous récompenser : Compagnon de la Libération, commandeur de la Légion d'honneur, de nombreuses décorations, tant françaises qu'étrangères, et dix citations sur vos croix de guerre qui attestent votre courageuse participation personnelle aux actes héroïques de vos hommes.

Malgré les fumées d'encens de la gloire, vous voilà néanmoins parmi

nous. On peut s'en aller bien loin, on peut vivre des jours mouvementés et pourtant on n'oublie pas son village, l'air du pays, le colloque avec ceux qui parfois ne sont plus que des ombres auxquelles notre imagination rend la vie. La promenade solitaire recrée une ambiance dont le bain doit nous être nécessaire.

Le parcours des vieux murs de notre lycée, le film des sorties de l'équipe de rugby font partie de l'essence même de notre être. C'est là ce qui fait l'axiome de base d'une amicale d'anciens élèves. C'est là ce lien sans faille qui, dans une journée comme aujourd'hui, crée cette espèce de nuage spirituel qui nous unit tous.

Le lycée est peut-être lépreux. Nous sommes peut-être aussi devenus plus amers à travers le labyrinthe des jours. Pourtant, c'est une nécessité de nous remodeler dans les contours du berceau de notre esprit.

Un de mes amis, grand aviateur — pilote d'Air-France depuis l'époque héroïque où il menait vaillamment quelque avion à hélice vers Madagascar, en quatre étapes — se confiait à moi. Il a parcouru toutes les lignes. Il a été à l'île Maurice, le point le plus éloigné. Il a vu la Suède et les Etats Scandinaves, l'Afrique, traversé l'Atlantique sud vers Buenos Ayres et Santiago du Chili. Il a vu le soleil se lever sur la baie de Rio au milieu de l'arc-en-ciel de couleur des plantations florales. Il s'est baigné dans la baie d'Acapulco, aux eaux limpides. Il fait aujourd'hui le trajet Paris-Tokyo par Anchorage et survole le Pôle Nord. Et pourtant... et pourtant il garde toute la meilleure de ses émotions pour la petite ville de Montpon où il est né.

Il aime venir s'y retremper, baguenauder, serrer des mains et évoquer les souvenirs de son adolescence.

Ce pilote s'appelle Raynaud et, puisque je parle de lui, je me permets de saluer au passage ses cousins, M. et Mme Rebière, qui sont ici dans cette salle.

Il en est beaucoup d'autres qui sont de grands voyageurs. Il en est un ici qui rêve certainement de la grande brousse où, dans les moments de détente que lui laissait son métier, il a pu ressentir les plus passionnantes sensations de chasse ; il a fait des approches difficiles des plus gros pachydermes avec le petit battement de cœur de l'appréhension. Il a éprouvé ce sentiment de plénitude orgueilleuse que donne un succès. Cette plénitude se trouve encore augmentée par les dangers courus. Il a certainement connu la déception amère et la joie enivrante de la découverte. Il est là. En toute franchise, le départ d'un lièvre devant ses chiens courants fait vibrer son cœur tout autant que le départ ronflant d'une perdrix. Et cela comme autrefois, avant de partir bien loin.

Il est revenu vivre entre ses parents le reste de son âge.

Il en est partout ainsi !

Que dirais-je du témoignage touchant que nous apportent nos amis

de Paris, nos amis de Bordeaux qui n'ont pas craint les fatigues du voyage pour venir se joindre à nous ?

Pour échanger plus souvent les mille et une images qui illustrent la grisaille de nos mémoires, pour les rendre plus vibrantes, ils ont créé ces groupes de Bergeracois de Bordeaux et de Paris qui nous affirment qu'on n'oublie ni sa ville ni ses amis.

Le bain de retrempe de notre banquet, de notre réunion, la visite du lycée avec la silhouette du gamin qui a été projetée sur les murs, la silhouette du père Cambos, la larme du père Galand lisant du Victor Hugo, tout cela c'est l'équilibrante sagesse qui nous permet de continuer notre chemin.

Cette philosophie qui lie le passé fougueux au présent plus calme, nos jugements abrupts à une indulgence clairvoyante, c'est l'image même de la vie.

L'Amicale des anciens élèves élèves est le vigoureux trait d'union qui rend évident chaque année cette unité dans notre évolution.

Il nous faut remercier tous ceux qui œuvrent pour elle : notre vice-président Christian de Meslon, dont nous avons tellement apprécié la magnifique allocution de l'an dernier ; notre ami Robert Coq et ce bulletin qu'il met en page avec une rigoureuse méthode (il n'en est pour preuve que le geste qu'il va avoir dans quelques instants pour s'emparer de nos laïus !) ; notre ami Jean Barthe, notre financier indulgent ; les membres du Conseil d'administration, qui veillent avec sagesse sur notre prospérité.

Je lève mon verre à vous, Mesdames ; à vous, mon Général ; à tous les membres du Comité et à la prospérité de l'Association !

Discours du Général de division Maurice SARAZAC

Monsieur le Président, le président d'un jour pourrait se trouver embarrassé par le flot de compliments que vous lui adressez.

S'il se récriait, vous le taxeriez de fausse modestie ; s'il les acceptait sans réserve, vous le prendriez pour un vaniteux.

Vous ne me mettez pas dans l'embarras : je prends la petite part qui me revient et vous en remercie bien sincèrement.

Monsieur le Président, mes chers amis, s'il ne faut juger de l'amitié, selon Cicéron, que dans la maturité de l'âge et de l'esprit, il m'est donné le privilège de vous apporter en ce jour le témoignage de sentiments à votre égard faits d'amitié, de cette amitié sur laquelle Montaigne, dans son chapitre sur les liens qui l'unissaient à Etienne de La Boétie, écrivait

dans ses *Essais* : « En l'amitié, c'est une chaleur généreuse, universelle, tempérée au demeurant égale, une chaleur constante et rassie, toute douceur et polissure, qui n'a rien d'âpre et de poignant ».

C'est au nom de cette amitié que j'ai accepté la tâche difficile et ingrate de prendre la parole aujourd'hui en appréciant à sa juste valeur l'honneur qui m'est fait.

Un militaire est souvent peu préparé à disserter.

Il est d'ailleurs préférable de le laisser s'occuper de tactique et de stratégie que de l'encourager à discourir.

Vous connaissez des exemples récents qui constituent une preuve formelle de ce que j'avance.

Il était donc imprudent de choisir l'un d'eux pour terminer vos agapes par l'habituel régal oratoire. A moins que vous n'ayez décidé de vous divertir...

Quand ce militaire a pratiquement fait carrière dans la troupe, plus souvent outre-mer qu'en métropole, à guerroyer qu'à composer, il y a plus qu'imprudence, il y a risque.

S'il m'est aisé de développer des idées, j'avoue humblement que j'éprouve quelques difficultés à traduire les sentiments que je ressens en me voyant au milieu de vous et à cacher l'intense émotion qui m'étreint.

Trop de souvenirs agréables viennent m'assaillir lorsque je me reporte aux jours heureux que je passais dans notre cher collège en compagnie d'un nombre de camarades qui se réduit, hélas, au fil des ans, pour que je puisse dissimuler mon trouble. Mais n'est-il pas ressenti par chacun d'entre vous ?

A qui de vous n'est-il pas agréable, se reportant à cette époque, de se remémorer le souvenir de nos anciens maîtres, leurs manies, leurs travers, mais aussi leur bonté et leur savoir.

Ils ont fait de nous des hommes ; je leur devais ce témoignage de reconnaissance même au prix du sentiment de tristesse qu'il fait jaillir dans nos cœurs.

*
**

C'est la première fois que j'assiste à une de vos réunions annuelles. Ne croyez pas pour cela que j'ai négligé pour autant les amis de mes jeunes années.

Au cours de ma carrière coloniale, il est curieux et amusant de constater que, partout où j'ai mis les pieds à travers le monde, j'ai toujours retrouvé un ancien de notre vieux collège.

En 1933, lors de mon premier départ outre-mer, j'étais accompagné à l'embarcadère par Jean Claverie, Paul Tamarelle, Emile et René

Sarazac, et quelques autres. A mon arrivée au Sénégal, je fus accueilli par Grenier et, plus tard à Saint-Louis, je retrouvais Waroux.

Impossible de ne pas rappeler que l'année suivante, me rendant à Tombouctou en pirogue sur le Niger, je tombais un soir, exténué et trempé, dans les bras du docteur Gast, qui me mit rapidement sur pied en employant une thérapeutique devenue à la mode, à base d'un médicament venant en droite ligne d'Ecosse et appliqué à hautes doses.

Au Tchad, c'était Chauliac ; au Sahara, Monteil ; en Allemagne, Dulac ; en Tunisie, Villadary ; au Maroc, Labonne ; en Algérie, Tissé et Chilhaud ; en Indochine, et plus précisément au Tonkin, Brunet.

Il y en a d'autres et je voudrais me rappeler le nom de celui qui me reçut si cordialement, en Egypte d'abord, en Côte Française des Somalies ensuite.

Il est difficile d'imaginer aujourd'hui, dans cette atmosphère ambiante, après un bon et copieux repas, ce que nos rencontres avaient de réconfortant.

D'emblée c'est la confiance, la chaude sympathie, le rappel de souvenirs qui, dans le lieu, l'heure, prennent un relief dû à l'éloignement et apportent agrément et apaisement de l'esprit.

Dans les jours les plus noirs, nous avons le goût de parler du passé et de l'avenir.

C'est pourquoi, même fort loin, parfois dans des circonstances très pénibles, je n'ai jamais cessé de me trouver très proche de notre collègue, par conséquent de vous tous dont le souvenir était immanquablement rappelé.

*
**

Mais les hasards de la vie ont poussé leur malice un peu plus loin.

Ayant décidé l'an passé de poser enfin mon sac de fantassin de marine, je me trouve, par suite de circonstances aussi curieuses qu'inattendues, campé en Béarn. Le Béarn, seul pays au monde où pour régner il suffit de changer de religion. Les exemples les plus connus étant ceux d'Henri IV et de Bernadotte, le plus récent celui du comte Henri de Montpezat. Me voilà de nouveau relié à notre collègue par « Nouste Henric » qui, par ses lettres patentes de 1576, décidait de sa fondation.

Curieux et piquant parrainage.

*
**

Curieux parrainage car, en fait, ce Béarnais est un Gascon.

Ne donnait-il pas ce plaisant conseil à l'un de ses jardiniers : « Mon ami, semez-y des Gascons car ils prennent partout ».

Dans un entretien avec don Pedro de Tolède qui menace de tourner à l'aigre, il s'écrie : « Monsieur l'Ambassadeur, vous êtes Espagnol et moi Gascon, ne nous échauffons pas ». Et de lancer à Henriette d'Entragues cet avertissement : « Comme roi et comme Gascon, je ne sais pas endurer. ».

Et c'est ainsi que depuis trois siècles la Gascogne tout entière rêve du Béarnais et de son épopée.

Comme les Gascons ne sont pas à court d'imagination, mille et une anecdotes courent en marge de l'Histoire et créent la Légende.

Piquant parrainage aussi : « Gascon pittoresque, plaisant, truculent, grossier, hâbleur, vaniteux, paillard, cupide, ridicule et lâche », telles sont les aimables apparences sous lesquelles M. d'Aubigné, le poète des « Tragiques », a représenté le parrain de notre lycée.

Manifestement, il avait peu de goût pour les ouvrages de l'esprit et un manque d'application intellectuelle. La méditation patiente, l'étude silencieuse n'étaient pas son fait.

Malgré tous ses dons merveilleux de compréhension et d'intuition, il reculait devant l'effort cérébral et les tâches abstraites et il avait une répugnance quasi insurmontable à fixer son attention aux questions ennuyeuses.

J'aime à croire que rares sont ses jeunes filleuls bergeracois qui l'ont pris pour modèle, seule son auréole, dorée par la légende, les ayant inspirés.

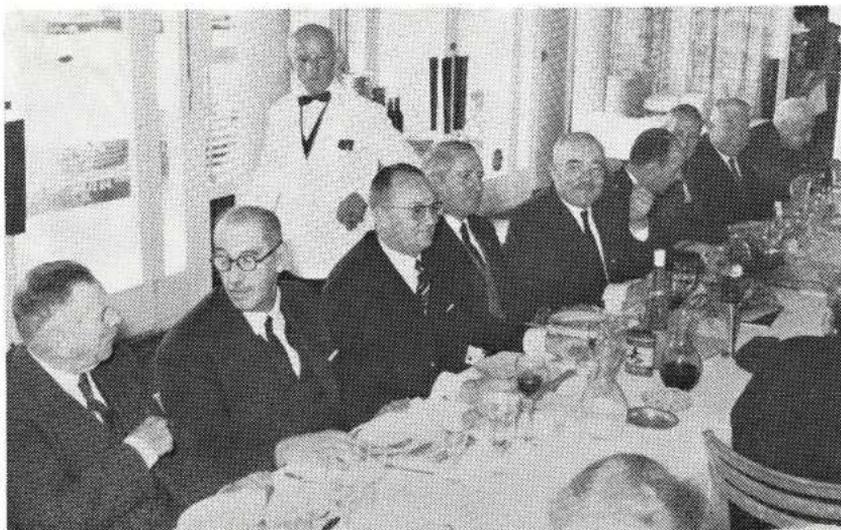
**

Le malicieux Lord Mancroft avait trouvé une définition de circonstance : « Il en est d'un discours comme d'une aventure amoureuse. N'importe quel sot peut en commencer un, mais c'est une tout autre affaire que de la mener à bonne fin. »

Me voilà bien sot.

Une seule façon de m'en sortir : après avoir lassé votre bienveillante attention, demander votre aide. Venez à mon aide en levant vos verres à la prospérité de notre collègue devenu lycée, à la santé des membres de l'Amicale et à la réalisation de vos espérances.

Ne pouvant mieux exprimer ses louanges, la compagnie a témoigné par son applaudissement au discours nonpareil du général son approbation unanime et l'éloge indirect le plus amical.



(Clichés « Sud-Ouest »).



(Clichés « Sud-Ouest »).

LES TABLES DU BANQUET

La Flamme sous l'Arc de Triomphe

La cérémonie a été renouvelée par l'Amicale pour la septième fois le 30 novembre 1967, à 18 h 30, à Paris.

Porte-gerbe : Raymond Desplat.

Porte-drapeau de la Flamme : Jean Barthe.

Gardes d'honneur : Jean Gagnaire et Pierre Charroppin.

Désigné par le président René Rousseau, Jacques Huraut, ancien élève, ancien combattant, médaille militaire, croix de guerre 1914-1918, a accompli le geste sacré.

Les camarades parisiens et bergeracois, assez clairsemés, ont été reçus sous la voûte triomphale, au nom du Comité de la Flamme, par le général Lespinasse-Fonsegrive, fils du célèbre philosophe George-L. Fonsegrive, ancien professeur au collège Henri-IV.

La soirée s'est gaiement terminée « Aux Noces de Jeannette », 14, rue Favard à Paris 2^e, où un dîner amical, servi à 21 heures, a réuni des camarades parisiens et bergeracois sous la présidence de Gaston Bost.

MENU

Le jambon de Westphalie

Le ris de veau braisé

Petits pois beurre

Salade de saison

Les fromages

La Cassade de fruits

Café

Mâcon blanc - Beaujolais - Chateaufort-du-Pape

Plus nombreux que sous l'Arc de Triomphe, 45 convives étaient présents :

Barthe (Jean), Barthe (Jean-Claude), de Bethmann, Bost (Gaston) et Mme, Bost (Jacques) et Mme, Mme Bouche, Brut, Charroppin et Mme, Chaumard, Chaumel, Chapuzet et Mme, Coq (Robert), Delpla et Mme, Desplat (Raymond), Escurpeyrat, Mme de Félice, Gagnaire et Mme, Gauthier (Robert), Mme Goussebaile, Guenon des Mesnards (Guy) et Mme, Huraut, Jouanel (Yves) et Mme, Mme Jourdan, Lagarde, le général Lespinasse-Fonsegrive, Lewis (Charles) et Mme, Lewis (Max), Malescassier, Mme Malle-Maze, Mas et Mme, de Montataire de Madaillan (Amaury), Penaud (Jacques) et Mme, Tardas et Mme.

Selon la constante tradition, la réunion avait été organisée dans ses moindres détails par Jean Gagnaire.

Au dessert, Jean Barthe a pris la parole sur le thème des « incommodités » d'Henri IV soignées par Loiseau et sur le « mal » de Montaigne ; il a eu un succès certain.

Pour terminer, Gaston Bost a salué quelques convives et présenté les excuses de certains autres : il a improvisé son discours et n'a pas tenu sa promesse de le reconstituer pour le *Bulletin* ; le secrétaire général



RAYMOND DESPLAT, PORTE-GERBE



JACQUES HURAUT SIGNE LE LIVRE D'OR

(Clichés « Sud-Ouest »).

n'étant pas sténographe, exprime ses regrets, mais *verba volant*. Tous les convives se sont réjouis de revoir le président parisien à cette table amicale après la grosse alerte de son état de santé, fort heureusement rétabli grâce aux soins vigilants du docteur Guy des Mesnards.

Charmante soirée à marquer d'un caillou blanc.



(Cliché « Sud-Ouest »).

LE DRAPEAU DE LA FLAMME ET SA GARDE
(JEAN GAGNAIRE - JEAN BARTHE - PIERRE CHAROPPIN)



LE GESTE SACRÉ — JACQUES HURAUT RAVIVE LA FLAMME

(Cliché « Sud-Ouest »).

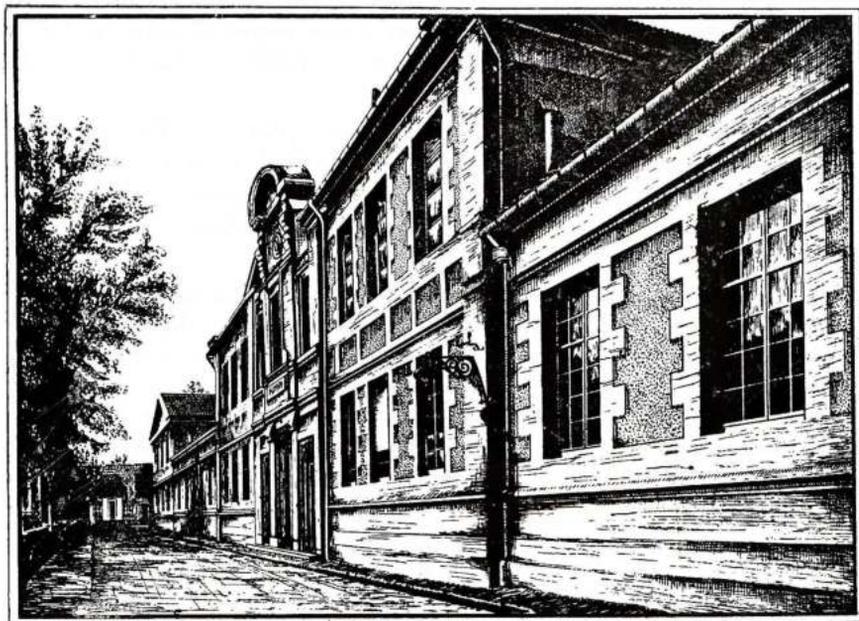
LA FLAMME EN 1968

Le mercredi 27 novembre 1968, à 18 h 30, l'Association ravivera la Flamme, pour la huitième fois, sous l'Arc de Triomphe de l'Etoile à Paris.

Le docteur René Rousseau, président de l'Amicale, a désigné pour accomplir le geste sacré notre camarade Roger Chaminade, ancien combattant du 153^e Régiment d'infanterie, croix de guerre 1914-1918.

Les anciens élèves, les membres d'honneur, les membres honoraires et les amis de l'Amicale sont priés de venir nombreux (*et plus nombreux qu'en 1967*) à cette cérémonie patriotique ; les camarades en résidence à Paris ou dans la région parisienne ont le devoir de répondre à l'invitation qui leur sera adressée par le président Gaston Bost.

Selon la règle maintenant établie, ce même jour 27 novembre 1968, un dîner, auquel les dames seront les bienvenues, sera servi à 20 heures. Les inscriptions devront parvenir au dévoué secrétaire général parisien Jean Gagnaire, 18, rue de la Ferme, 94-Le Perreux-sur-Marne (Val de Marne) (téléphone 324-21-84), qui fera connaître le prix du repas avec le nom et l'adresse du restaurant.



PETITE CHRONIQUE BORDELAISE

En ouvrant cette « Petite chronique » l'an dernier, j'espérais bien qu'elle aurait simplement un caractère occasionnel. Hélas ! Dans quel engrenage avais-je glissé le doigt !... Cette initiative de se réunir de temps en temps, à Bordeaux, est très agréable en elle-même et très appréciée par quelques fidèles, mais je ne soupçonnais pas où me conduirait l'article rédigé l'an dernier et je ne pensais pas si bien en choisir le titre, car effectivement il semble que cela doive devenir chronique, comme le rhume des foins... Et je me propose bien l'an prochain de prendre mes dispositions pour devancer les désirs de notre dévoué secrétaire général afin de mieux profiter des vacances !

Les réunions amicales des anciens élèves résidant à Bordeaux et en Gironde se sont poursuivies au cours de l'année 1968. Trois dîners — le 24 janvier et le 20 mars au restaurant « Le Petit Louvre », 93, rue Porte-Dijeaux, et le 15 mai à « La Toque Blanche », 245, rue Turenne — ont réuni entre quinze et vingt convives chaque fois.

Le dernier, le 15 mai, avait été précédé d'une réception dans les salons « Ricard », 55, cours Xavier-Arnoz. La présidence devait en être confiée au D^r René Rousseau et M. Coq, secrétaire général, avait été également convié. Hélas ! Retenu par des obligations professionnelles, notre président n'a pu répondre, à son grand regret, à notre invitation et, par contre-coup, notre secrétaire général, privé de chauffeur, a dû déclarer forfait.

Il faut bien dire que le 15 mai n'était pas une date pour faire un repas amical !... Cependant, les quelques fidèles qui s'étaient réunis à cette occasion, avec quelques épouses (elles avaient été invitées exceptionnellement) ont passé une très agréable soirée, sous la présidence du P^r Jean Dubernard.

Ces différentes réunions ont permis la rencontre des anciens élèves dont les noms suivent, et de quelques-unes de leurs épouses : Ameteau, Audy Edward (qui présida le repas du 20 mars) et Mme, Billat André, Biraud René, Cousset Jean, le P^r Jean Dubernard et Mme, le D^r Dupuy Pierre et Mme, Faisandier Pierre (qui présida le repas du 24 janvier), Filhouleau Guy, Forie Jean et Mme, Foucault Pierre, M^e Gauthier Henri, le D^r G. Laborie, Lartigue Yves, Marvier René, Masmontet Paul, Philibert Jacques, Villadary Gaston, Vincenot René, Wetzell.

Nous espérons vivement que la cadence sera maintenue en 1969 et que nous aurons le plaisir d'accueillir d'autres anciens élèves qui n'ont pas encore eu l'occasion de se manifester.

Jean FORIE.

La petite histoire

Le collège en 1868

Une augmentation annuelle de 100 francs est prévue sur l'indemnité annuelle du maître chargé de la chaire de la classe de 8^e.

Le budget est établi sur des recettes et des dépenses s'élevant à la somme de 22 050 francs.

Il y a 53 pensionnaires et 38 externes, soit 91 élèves dont 85 pratiquent la religion catholique. Les élèves des classes primaires sont au nombre de 33.

La distribution des prix a lieu le 10 août sous la présidence du maire, M. Pierre-Ernest-Augustin Monteil.

Le discours d'usage est prononcé par M. Dieuzeide, professeur de rhétorique. Il fait le parallèle entre les systèmes d'éducation ancien et moderne en faisant ressortir l'incontestable supériorité de celui-ci sur celui-là. Le *laudator temporis acti* gémit en vain sur notre décadence morale. M. Dieuzeide retrace les tortures des écoliers de l'ancien régime, victimes d'une scolastique inepte, malheureux enfants bourrés d'arguments baroques et de coups de trique, dormant peu et mangeant peu.

Il cite Villon.

En 1868, à Bergerac, les élèves ont un principal, M. Douliot, dont la paternelle bonté eut fait aimer l'étude à Villon lui-même.

Les élèves modernes ne sont plus exposés à rencontrer parmi leurs maîtres un Pierre Tempête dont les rigueurs épouvantèrent le collège de Montaigne et dont on se vengeait médiocrement par des jeux de mots : *Horrida Tempestas Montem turbavit acutum* (1) (une horrible tempête a troublé la pointe de la montagne).

Le lycée en 1968

Il y a 633 élèves (voir le discours du président de l'Amicale).

L'établissement n'est pas centre d'examen pour le baccalauréat sans écrit.

L'examen d'entrée en 6^e a eu lieu le jeudi 20 juin.

L'examen du B.E.P.C. (brevet élémentaire du 1^{er} cycle) a eu lieu les mercredi 26 et jeudi 27 juin.

Pas de distribution des prix et, de ce fait, l'Amicale n'a pas couronné ses lauréats ni décerné son Grand Prix d'Honneur.

(1) Il est clair que *Tempestas*, c'est le principal Pierre Tempête, et la suite du texte, faisant une seconde image, désigne tout autre chose qu'une montagne (*montem*), mais bien le personnage de Montaigne lui-même. *Montana* faisait montaigne au moyen âge. Il s'agit donc de Montaigne auquel Pierre Tempête aurait donné un coup (de la main ou avec une baguette au sommet de la tête, au vertex).

La sortie des grandes vacances est restée fixée au samedi 6 juillet.

Tous ces changements sont imputables à la « drôle de grève » qui n'a pas épargné le lycée. Cependant, le principal n'a pas été enfermé dans son cabinet par les élèves, le lycée n'a pas été rempli d'immondices ni transformé en cour des miracles.

Disons que le service des cours a été assuré par les professeurs non grévistes aux élèves non grévistes. L'établissement a marché au ralenti et la nourriture n'a pu être servie aux pensionnaires et aux demi-pensionnaires.

Le garage de bicyclettes, dont l'Amicale avait doté le collège en 1936 (1), dans la cour d'honneur, a été augmenté d'un autre garage, également couvert, plus vaste et plus moderne, installé dans le jardin ouest dont l'entrée est rue Eugène-Fromentin. Le bras du Caudeau ayant été couvert, la possibilité d'une sortie dans l'impasse des Pépinières est à l'étude. Le nouveau garage encadre un terrain goudronné aménagé pour des exercices physiques.

Un autre changement : du fait de l'existence d'un robinet d'eau courante et d'un distributeur automatique de boissons, la pierre cylindrique (2) en forme de fragment de colonne usée a été déplacée. Dans la cour d'honneur, c'est sur elle que reposait l'arrosoir d'eau, avec son quart retenu par une chaîne, pour nous désaltérer. Cette pierre a été transportée dans le jardin ouest, à l'entrée de la porte de l'économat, grâce aux soins vigilants et bienveillants de M. le Principal, dont nous le remercions.

(1) Voir notre 9^e *Bulletin* de 1936, p. 13.

(2) Voir notre 19^e *Bulletin* de 1947, p. 34.

« EXTRAIT DU JOURNAL DE BERGERAC »

du 18 janvier 1879, n° 2817, chronique locale

« Les élèves de rhétorique du collège de Bergerac, suivant l'exemple de leurs condisciples de Périgueux, ont adressé à leurs camarades des autres collèges de France leur carte de visite à l'occasion de la nouvelle année.

Nos jeunes concitoyens ont choisi pour devise ce distique :

*Pro bacca lauroque avide certemus, amici,
Omnibus haud uni corona laeta patet.*

(Rivalisons avec passion pour la baie du laurier (1), amis,
C'est à tous et non pas à un seul que la joie de la couronne est accessible)

(1) *Pro bacca lauroque* est mis pour *pro bacca lauri* et l'on reconnaît l'origine du mot « baccalauréat ».

PROMPTUAIRE AUTOUR DE DEUX LETTRES DE MAINE DE BIRAN A PESTALOZZI

On croyait jusqu'à présent que toute la partie conservée de la correspondance entre Maine de Biran et Pestalozzi se bornait aux deux lettres publiées par Pierre Tisserand dans les *Œuvres de Maine de Biran* (tome V, Paris 1924). Mais le professeur F.T.C. Moore, de l'Université de Birmingham, a découvert à la Zentralbibliothek de Zurich, parmi les papiers de Pestalozzi, des copies des lettres de Maine de Biran et une précieuse correspondance afférente à un sujet qui nous intéresse particulièrement : l'organisation de l'enseignement primaire à Bergerac.

En 1807, Maine de Biran est sous-préfet dans notre ville et l'une de ses tâches est de relever l'état de décadence de l'enseignement public. Vu l'urgence, il se consacre d'abord à l'enseignement primaire et obtient la collaboration des chefs de famille de la ville et leur aide financière. Il fait nommer comme directeur un professeur de mathématiques de l'école de Brest, M. de Grange (ou Desgrange). Mais vient ensuite le choix des instituteurs. Pour les petits Bergeracois, il veut les meilleurs maîtres ; or, à cette époque, on faisait appel à la mémoire et, désirant surtout développer les facultés humaines, il résolut d'avoir dans son établissement un instituteur ayant exercé sous la direction de Pestalozzi (1746-1827). Il connaissait les méthodes de ce célèbre pédagogue suisse par deux ouvrages : *Le Traité des Méthodes*, soumis à l'Académie de Stockholm par Degérando, et *l'Exposé de la méthode élémentaire de Jean-Henri Pestalozzi*, par D.-A. Chavannes.

Mais comment entrer en relations avec Pestalozzi, qui habitait en Suisse la petite ville d'Yverdon, dans le canton de Vaud, malgré la difficulté des correspondances, car les lettres mettaient en ce temps-là un temps considérable pour parvenir à leur destinataire ? Parfois elles s'égarraient, parfois enfin, le destinataire étant absent de chez lui, elles ne lui parvenaient qu'après plusieurs semaines.

Maine de Biran tente sa chance : il écrit d'abord à son ami Marie-Joseph Degérando (1772-1842), secrétaire général du ministère français de l'Intérieur, puis enfin à Pestalozzi :

Bergerac, le 28 juin 1807

Monsieur,

Appelé à administrer un arrondissement considérable où l'éducation de la jeunesse a été malheureusement trop négligée, j'ai cru devoir porter

mes premiers regards sur cette branche d'administration la plus importante. J'ai travaillé d'abord à organiser l'enseignement public sur le plan le plus propre à former des esprits justes et raisonnables ou à développer convenablement ce germe de raison inhérent à notre nature intellectuelle, trop communément étouffé par les fausses méthodes d'éducation et par la multitude d'illusions ou de préjugés dont les pédagogues environnent le berceau de l'enfance.

Je connaissais déjà votre méthode : la théorie des opérations de l'entendement humain, à l'étude de laquelle je me suis particulièrement attaché — un seul essai me convainquit que c'était la bonne et la seule bonne ; les résultats étonnants que je l'ai vu produire à Paris dans une maison particulière (1) où elle était pratiquée ont pleinement confirmé l'opinion excellente que j'en avais conçue. Je ne désire rien tant que de pouvoir aujourd'hui introduire votre institution dans le nouveau collège que j'établis à Bergerac, chef-lieu de mon arrondissement, et j'espère par cela seul acquérir des droits à la reconnaissance du petit pays confié à mon administration, comme vous, Monsieur (si parva licet componere magnis) (2), comme vous, inventeur de la plus belle des méthodes, avez acquis des droits éternels à l'admiration et à la gratitude du monde savant.

Animé de ce grand but, je viens, en qualité de fondateur de l'école primaire de Bergerac, vous demander, au nom de mon pays, ou au nom de tous les intérêts les plus pressants pour votre belle âme, de vouloir bien nous choisir un instituteur pris immédiatement dans votre école et de nous l'envoyer à Bergerac, département de la Dordogne, pour y apporter l'esprit véritable de votre institution et nous faire participer à tous ses avantages.

Dès que j'aurais reçu l'heureuse nouvelle que vous voulez bien accéder au vœu que j'ai l'honneur de vous adresser, j'attendrai votre réponse positive avec une véritable impatience et vous prie de l'écrire. En attendant, je suis, avec la haute considération et le respect qu'inspire le génie bien-faisant, votre très humble et dévoué serviteur.

Maîne de Biran,
sous-préfet de Bergerac,
correspondant de l'Institut de France.

Pestalozzi tarde à répondre ; Maîne de Biran ne se décourage pas. Il écrit, le 23 août 1807, à Johannes von Muralt (1780-1850), originaire

(1) L'Orphelinat de la Pitié, à Paris, pour les enfants du vice et de la misère, dirigé par Joseph Neef (1770-1854), un collègue de Pestalozzi.

(2) S'il est permis de comparer les petites choses aux grandes.

de Zurich, pour solliciter son appui et ses conseils ; il réitère la demande d'abord adressée à Pestalozzi et le prie d'envoyer si possible un de ses élèves propre à introduire la méthode d'instruction primaire pratiquée ou à donner par ses instructions les moyens de suppléer à cet envoi. .

Le 24 septembre, c'est Philippe-Albert Stapfer (1766-1840), ministre de l'Education suisse, lequel se fixera plus tard à Paris et adhèrera à la Société philosophique, qui écrit à son tour à Pestalozzi de Taley-près-Mer (Loir-et-Cher). M. de Grange porte lui-même la lettre au destinataire. Il lui expose que Maine de Biran est peiné de n'avoir pas encore reçu de réponse ; il le prie de remplir les vœux et le but du voyage de M. de Grange, dont l'objet n'est autre que la propagation d'une méthode considérée comme « le véritable évangile de l'éducation ».

Enfin, Pestalozzi répond et propose un de ses adjoints, M. François Barraud (1777-1830). L'échange de correspondance continue :

Bergerac, le 1^{er} septembre 1807

Monsieur,

J'ai bien reçu la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire: j'ai engagé le directeur de notre nouveau collège, M. de Grange, de faire lui-même le voyage à Paris, d'abord pour se concerter avec les savants qui connaissent votre méthode, notamment M. Stapfer, ancien ministre de l'Instruction publique en Suisse, qui sait être en relation particulière avec vous, Monsieur, et qui m'honore aussi de son amitié. Si notre directeur ne parvenait pas à trouver par ce moyen ce qu'il recherchait, il était convenu qu'il passerait par la Suisse en revenant à Bergerac, qu'il tâcherait de nous amener un élève formé à votre école, ou qu'enfin il ferait en sorte de se mettre lui-même au courant de votre méthode en la voyant pendant quelque temps pratiquée sous ses yeux, et réunissant aux données qu'il a déjà par devers lui celles qu'il ne pourrait manquer d'acquérir dans les conversations instructives qu'il aurait avec un instituteur aussi lumineux.

Tout cela vous prouve, Monsieur, l'intérêt et le zèle que nous mettons ici à propager parmi nous l'évangile de l'institution primaire dont vous êtes le créateur. Il n'y a pas plus de douze jours que M. de Grange, notre directeur, est parti pour Paris et nous n'avons encore aucune de ses nouvelles ; il devait voir en passant M. Stapfer, qui demeure dans une campagne près d'Orléans, non loin de la route qui conduit de ce département à Paris. J'ignore encore quelles pourraient être les nouvelles dispositions que notre envoyé aurait pu faire d'après les conseils de M. Stapfer pour se procurer un instituteur primaire et cette incertitude m'empêche de vous faire ici une réponse positive sur les propositions que vous avez eu la bonté de m'adresser. Je fais passer ma lettre à M. de

Grange à Paris et ce sera lui qui devra la compléter en vous fixant définitivement sur nos vœux tant pour l'envoi du professeur primaire dont vous me parliez que sur les conditions à faire pour son traitement et les frais du voyage, objets sur lesquels je ne pense pas qu'il puisse y avoir de difficultés entre nous.

J'adopte bien, Monsieur, d'avance et dans tous les cas, le parti que vous me proposez d'envoyer un jeune homme sage, actif et zélé de notre pays dans votre école pour s'y former et se mettre en état de former d'autres élèves. Ce projet qui m'est cher sera suivi, je l'espère, l'année prochaine et je réclamerai alors, pour assurer son exécution, vos bontés particulières pour moi et pour le jeune candidat que j'aurais choisi.

Mais il faut que notre organisation commence dans un mois et demi au plus tard et nous n'avons pas un instant à perdre ; nous vous prions donc, s'il y a lieu, ainsi que vous le saurez par la lettre de M. Barraud, pour qu'il soit arrivé dans notre ville le 15 novembre au plus tard.

Je regrette beaucoup, Monsieur, de ne pas être initié dans la langue allemande pour connaître les principaux ouvrages auxquels votre méthode a donné lieu. M. Stapfer m'en a parlé et m'a même promis de m'envoyer une traduction intégrale sur ce sujet, dont il s'occupe en ce moment. Je désirerais être à portée de vous afin de puiser dans votre précieux commerce les lumières qui me manquent. Daignez, Monsieur, y suppléer autant que les occasions et les circonstances pourront le permettre, et comptez moi au nombre des admirateurs et zélés d'une méthode à laquelle me paraissent tenir tous les progrès ultérieurs de la raison humaine et le perfectionnement assuré de l'intelligence.

J'ai l'honneur de vous saluer avec affection et respect.

Maine de Biran.

De Paris, du 9-14 octobre 1807, c'est M. de Grange qui s'adresse à Pestalozzi au sujet de l'envoi de M. Barraud, qui est attendu avec l'amitié et l'estime des Bergeracois. Pestalozzi fixera lui-même son traitement et fera tous arrangements pour ses frais de voyage ; s'il veut une avance, il suffira de tirer une lettre de change sur M. Charpin, négociant rue du Four, n° 13, à Paris, qui l'acquittera à vue. M. Barraud pourrait emporter avec lui ses effets les plus pressés et mettre le gros bagage au roulage de Genève. Il est recommandé que M. Barraud soit chargé d'un exemplaire des meilleurs ouvrages publiés par Pestalozzi sur sa précieuse méthode. La langue allemande est assez familière à M. de Grange. Il serait désirable que M. Barraud arrive vers le milieu de novembre. Une lettre de Maine de Biran est jointe à l'envoi.

Le 7 mai 1808, Maine de Biran, s'adressant au rédacteur du *Publiciste*, se réjouit de l'annonce lue dans la feuille du 16 avril de son journal

au sujet de l'institut qui va se former à Paris sous la protection spéciale du gouvernement et qui sera dirigé d'après les principes des travaux de Pestalozzi. Il ne peut résister au plaisir de publier par la même voie qu'il a devancé dans son petit ressort l'exécution de ces vues en fondant à Bergerac un établissement participant aux bienfaits de la méthode de Pestalozzi grâce à l'envoi par ce dernier du professeur Barraud, qui est honorablement cité dans les travaux de M. D.-A. Chavannes.

Enfin, le 20 septembre 1808, M. Barraud écrit à son cher père Pestalozzi ; il lui envoie le discours prononcé par Maine de Biran le 15 à la distribution des prix de l'école secondaire qui a suivi les examens. Cette école secondaire est un jardin où l'on paraît cultiver plus de fleurs que de fruits. Si d'un autre côté on y a pour but la science beaucoup plus que l'individu, il ne s'inquiète pas, se mêle seulement de son école primaire où toute liberté qu'il désire lui est laissée. Il est des dépenses qu'il n'ose exiger : l'établissement n'est pas riche et l'école primaire est onéreuse, une bonne partie des élèves étant non payants. Il donne le détail de ses opérations : *l'alphabet des idées*. Deux divisions travaillent sur le *Manuel des mères* ; les exercices sont faits en français et en latin ; il n'a pas voulu que les enfants paraissent sachant beaucoup, mais sachant bien. *Langue* : il a fait connaître aux enfants les sons au moyen de lettres mouvantes collées sur un carton, puis les articulations ; à mesure qu'ils apprenaient une articulation, elle était assemblée avec les différents sons et quand ils les connurent toutes ils surent composer toutes les syllabes simples. Puis vinrent les difficultés de la malheureuse orthographe française. En ce qui concerne *l'alphabet des formes*, M. Barraud a été contrarié par la difficulté de se procurer des ardoises et des touches. Le *calcul intuitif* leur permet de résoudre avec facilité des problèmes de ce genre : l'argent de A égale 5 fois la huitième partie de celui de B ; celui de B égale 7 fois la dixième partie de C ; et l'on sait que B à 21 francs de plus que A ; quelle somme chacun d'eux a-t-il ? Il n'a pas encore commencé la grammaire, voulant qu'au préalable les élèves fussent d'une certaine force dans l'écriture, ni la géographie, et il demande qu'on lui procure la méthode en français de M. Tobler. Il fera de la botanique quand il aura reçu l'herbier qu'on lui a promis. Il demande à son maître toutes les directions nécessaires.

*
**

On voit que deux siècles après sa naissance il existe toujours des écrits de Maine de Biran qui n'ont pas été encore imprimés. D'autres restent probablement encore à découvrir. Mais les travaux de F.T.C. Moore sont une source précieuse pour l'histoire de l'instruction publique à Bergerac.

Il n'est pas inutile de rappeler que l'école pestalozzienne de Bergerac fut ouverte le 8 février 1808 par François Barraud qui, vers 1816, s'adjoignit deux nouveaux collaborateurs : M. Knusert, un autre disciple de Pestalozzi, et son fils, Louis Barraud, qui avait passé six ans à Yverdon auprès de Pestalozzi. François Barraud périt noyé dans la Dordogne en sauvant un de ses élèves nommé Destut le 27 juillet 1830. Son fils Louis (1798-1875) lui succéda et maria Marie-Louise, une de ses filles, à Henri Rabier (1818-1893), un autre de ses collaborateurs. A la mort de Louis Barraud, le 10 décembre 1875, M. Rabier dirigea seul l'école, qui ferma et fusionna en 1881 avec le collège, après soixante-quatorze ans d'existence. Henri était le père d'Elie Rabier (1846-1932), le célèbre philosophe, qui fut conseiller d'Etat et directeur de l'Enseignement secondaire au ministère de l'Instruction publique ; il épousa le 1^{er} décembre 1874 Mlle Marguerite Cayla.

On sait aussi qu'il y eut trois écoles pestalozziennes dans le monde : celle d'Yverdon, en Suisse ; celle de Joseph Neef, à Paris, qui fonda par la suite celle de Philadelphie, aux Etats-Unis, probablement à l'instigation de Stephen Girard (1750-1831), et enfin celle de Bergerac.

Robert Coq.

REFERENCES

PAULIET, Inspecteur primaire à Bergerac, « L'Ecole pestalozzienne de Bergerac » (*Revue pédagogique*, n° 4, t. 16, avril 1890).

O. GUIBAUDEAU, Eine Pestalozzischule in Bergerac (*Pestalozzi-Sudien*, Band III. Edit. A. Bucheneau and others, Berlin and Leipzig, 1932).

Louis BECHOT, « L'Ecole pestalozzienne de Bergerac » (*Cahier de liaison de l'Association amicale des Anciens Elèves du Collège Henri-IV de Bergerac*, 1955, n° 23, p. 17).

Sylvie CHEVALLEY, « Girard, le Français premier millionnaire américain » (*Rapports France-Etats-Unis*, mars 1953, n° 72, p. 53).

Henri GOUHIER, *Maine de Biran - Journal*, t. 3 p. 183 (Editions de la Baconnière, Neufchatel, 1957). — « Lettres inédites de Maine de Biran à Ampère » (*Revue internationale de philosophie*, 1966, fasc. 1, p. 3).

F.T.C. MOORE, « Maine de Biran and Pestalozzi : some unpublished letters » (*Revue internationale de philosophie*, 1966, fasc. 1, p. 27).

EN FEUILLETANT LE LIVRE D'OR

22 octobre 1967

Journée inoubliable, magnifique. Véritable bain de jouvence.

Général Maurice SARAZAC.

En attendant les deux cents livres tournoises promises antan par mon compatriote.

M. le Principal Yves ARRAMOND.

Permettez-moi d'inscrire ici des mots d'André Chénier : « Je ne suis qu'au printemps, je veux voir la moisson ». Avec beaucoup de ressouvenirs.

M. le Docteur POJER

Avec mes remerciements.

Pascal FAU

Quel plaisir de retrouver des camarades dont on a été éloigné depuis près de quarante ans !

Jean PICAUD.

Un champion. C'est après quarante-trois ans d'absence que je retrouve l'ambiance du collègue. Merci à Coq qui m'a rappelé il y a trois mois mes devoirs.

Colonel Raymond WAROUX.

Ces réunions sont toujours un bain de jouvence.

Edwards AUDY (20/24).

Un des rares, sinon le seul, du collègue Henri-IV et du 108°.

Roger REBIÈRE.

1916... Un demi-siècle plus une année. Les rangs se sont éclaircis.

Jacques MATIGNON.

ADRESSES :

du Président : Docteur René Rousseau, 14, boulevard Maine-de-Biran, Bergerac (tél. (53) 57-03-84).

du Secrétaire général : Robert Coq, « Les 3 Pavillons », 103-105, rue Valette, Bergerac (tél. (53) 57-04-72).

du Trésorier : Jean Barthe, 3, rue de Coulmiers, Bergerac.

Délibérations du Conseil d'Administration

Le mercredi 13 mars 1968

A 17 h 30, n° 54, rue du Professeur-Pozzi à Bergerac.

Présents : Brassem, Bardon, Coq, de Madaillan, de Meslon, Pucheu, Rousseau, Videau.

Excusés : Barthe, Delpérier, Manet.

Absent : Védrières.

— Le procès-verbal de la précédente réunion du 7 septembre 1967 est adopté après lecture et sans modification.

— Le 39° *Bulletin* a paru le samedi 30 septembre 1967.

— La fête annuelle aura lieu le dimanche 20 octobre et sera présidée par le camarade Jean Picaud ; le banquet sera servi au restaurant de l'Aérogare de Bergerac-Roumanières.

— La Flamme sera ravivée par l'Amicale à l'Arc de Triomphe de Paris le mercredi 27 novembre 1968, à 18 h 30, par le camarade Roger Chaminade, ancien combattant ; la cérémonie sera suivie d'un dîner amical organisé par le groupe parisien.

— La séance est levée à 19 heures.

Le lundi 16 septembre 1968

Présents : Coq, Delpérier, de Madaillan, Pucheu, Rousseau, Videau.

Absents : de Meslon, Barthe, Bardon, Manet, Védrières.

Excusé : Brassem.

— Le procès-verbal de la séance du 13 mars 1968 est adopté sans modifications après lecture.

— En l'absence du trésorier, le secrétaire général communique la situation financière de l'Association au 31 décembre 1967 telle qu'elle sera présentée à l'Assemblée générale par M. Barthe, son auteur.

— On compose le menu du banquet du 20 octobre 1968.

— On approuve le texte du 40° *Bulletin* proposé par le secrétaire général et qui paraîtra en fin de mois.

— Le président parle de la Flamme qui sera ravivée le 27 novembre à Paris. Tous efforts conjugués avec le groupe parisien seront faits pour que cette cérémonie réunisse plus d'anciens élèves qu'en 1967.

— On fait quelques projets pour les fêtes anniversaires de 1969.

— Le tombeau de la famille Augiéras, soigneusement entretenu par l'Amicale, sera fleuri pour la Toussaint.

— La séance est levée à 18 h 30.

Son Exc. M. Jean POZZI

ancien combattant de la Grande Guerre de 1914-1918, ancien représentant de la France à Prague, Munich, Stamboul, Téhéran et Le Caire, ancien maire de Cours-de-Pile, fils du professeur Samuel Pozzi, ancien sénateur de la Dordogne, était membre honoraire souscripteur perpétuel et bienfaiteur de l'Amicale. Sa dépouille mortelle sera prochainement inhumée dans le cimetière de La Conne, près de son ancien domaine de la Graulet. Le président et les membres de l'Association présentent à sa veuve leurs respectueuses condoléances.



LÉO PRAT

(1897 - 1967)

Notre camarade Léo-Jean Prat est né à Perpignan (Pyrénées-Orientales) le 21 juin 1897. Il a fait ses études secondaires au collège Henri-IV, dont il est sorti bachelier ès lettres.

Attiré par les pays lointains, il est affecté, au retour de la Grande Guerre, au Togo, dans la partie de l'ancienne possession allemande mise sous mandat français, où il a fait carrière durant sept ans.

Après être sorti breveté de l'Ecole de la France d'outre-mer en 1928, il occupe au Dahomey (A.O.F.), durant dix-huit années, divers postes de Commandant de Cercles, pour finir délégué du Gouverneur et maire de Cotonou.

Nommé administrateur en chef, il termine sa carrière au Soudan, d'abord à la tête du Cercle important de Ségou, puis en qualité d'inspecteur des Affaires administratives à Bamako.

Il a reçu la croix de la Légion d'honneur en 1948 et il a pris sa retraite à Caudéran, en Gironde, en 1950.

C'est là qu'une courte mais cruelle maladie l'a enlevé à l'affection des siens le 4 novembre 1967. Que sa veuve, son fils, ingénieur chimiste distingué, et ses sœurs, Mmes Maillebiau et Chiriez, trouvent ici les condoléances émues de notre Amicale et de tous ceux dont il était l'ami.

Robert Coq.

NÉCROLOGIE

LASFARGUE (Pierre), décédé à Pau (Basses-Pyrénées) le 23 octobre 1965, à l'âge de 71 ans.

POZZI (Jean), décédé à Paris (8^e) le 2 octobre 1967, à l'âge de 84 ans.

CAMBELET (Etienne), décédé à Lamonzie-Saint-Martin (Dordogne) le 28 octobre 1967, à l'âge de 79 ans.

PRAT (Léo), décédé à Caudéran (Gironde), le 4 novembre 1967, à l'âge de 71 ans.

REGNAUD (Jacques), décédé à Bergerac (Dordogne), le 23 décembre 1967, à l'âge de 54 ans.

DESCAVES (Jean), décédé à Bordeaux (Gironde), le 3 février 1968, à l'âge de 69 ans.

BARBARIN (Robert), décédé à Vichy (Allier), le 18 février 1968, à l'âge de 81 ans.

Rappel des Souscripteurs perpétuels décédés

ALARD Henri (1886-1956)

BARBARIN Robert (1887-1968)

BÉNEY Robert (1897-1958)

BERNARD Ambroise (1880-1962)

CANTELAUVE Albert (1867-1939)

CARMILLE René (1886-1945)

DEJOUAS René (1891-1959)

FABRE Albert (1879-1955)

FOURNIER Charles (1892-1955)

GOULARD Jacques (1895-1964)

HAYTON Enrique (1871-1953)

LIONNET Edmond (1870-1944)

MATTER Paul (1872-1959)

DE MADAILLAN Pierre (1891-1958)

MIRABEL Roger (1891-1950)

MORIZE Marcel (1894-1939)

NADAUD Pierre (1888-1944)

NOUVEL Ernest (1869-1946)

POZZI Jean (1884-1967)

ROUSSEAU Pierre (1881-1966)

VERGNIOL André (1893-1965)

IMPRIMERIE TRILLAUD — BERGERAC

Dépôt légal du 3 trimestre 1968 (N° 838)



CE BULLETIN EST TIRÉ HORS COMMERCE
A SIX CENTS EXEMPLAIRES RÉSERVÉS
AUX SEULS MEMBRES DE L'ASSOCIATION
